



L'ORIFLAMME

Animations & Spectacles Historiques

L'Oriflamme S.A.R.L
Résidence les Castellanes
33 chemin des Pradettes
31450 BAZIEGE

CAHIER DES CHARGES

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Déplacements

Nous nous déplaçons directement dans votre établissement. Nos départs se font depuis la ville de Verfeil (31) où se trouve notre matériel, mais à l'occasion, nous pouvons venir dans votre établissement lors d'une de nos tournées et ainsi réduire les frais de déplacements. Les frais de déplacements sont à votre charge. Nous calculons ces frais en additionnant le carburant et les frais de péage que notre voyage engendre, tout simplement !

Véhicule

Notre véhicule est un gros fourgon et nous devons pouvoir accéder facilement au plus près de votre établissement afin de décharger notre matériel. Si les chemins d'accès devaient être étroits, merci de nous en faire part. Aussi, notre véhicule contient notre matériel de travail. Ainsi, durant toute la durée de notre présence dans votre établissement, nous devons pouvoir le garer dans un lieu en sécurité et à proximité immédiate de l'établissement. Nous apprécions qu'une place lui soit réservée près du lieu d'intervention et d'hébergement.

Installation

L'installation de notre matériel peut prendre du temps, nous aurons par conséquent besoin d'avoir accès à votre établissement un moment avant le début des animations, qui peut se faire le matin même ou la veille. Pour certains ateliers, l'établissement devra fournir tables et chaises. Si nous devons installer le campement (tentes, échoppes), le terrain doit être meuble afin que nous puissions y planter des piquets. Chaque atelier animé avec sa tente occupe un espace de 25m². Les ateliers ne sont pas animés dans les tentes. Les tentes et l'ensemble du campement sont un décor et un lieu de stockage pour notre matériel. Une pièce devra être réservée aux animateurs afin qu'ils puissent se changer. Un accès aux toilettes et à l'eau courante devra être prévu.

Déroulement

Nos ateliers durent entre 40 et 60 minutes selon l'âge des enfants. Chaque animateur prend en charge un groupe pour la durée de l'atelier. Les animateurs ne peuvent être laissés pour responsables des élèves, la présence de professeur, Atsem ou accompagnateur est obligatoire pour encadrer le groupe.

Afin que les animations se déroulent dans les meilleures circonstances et que chaque enfant puisse profiter de l'animation et participer, les groupes ne doivent pas excéder 25-30 enfants.

www.loriflamme-sarl.fr

06.46.43.62.87
contact@animation-medievale.fr



L'ORIFLAMME

Animations & Spectacles Historiques

L'Oriflamme S.A.R.L
Résidence les Castellanes
33 chemin des Pradettes
31450 BAZIEGE

Programmation

Nous apprécions que le programme de la journée soit établi et communiqué en avance : l'heure de début des animations, le nombre d'enfant dans chaque groupe et le nombre de groupes. Les récréations, si elles sont nécessaires, devront être prévues dans le programme afin de ne pas amputer le temps d'animation. Si vous avez des difficultés pour établir le programme, n'hésitez pas à nous solliciter, nous vous aiderons avec plaisir.

Logement

Dans le cadre d'un déplacement important, nos animateurs devront être logés la veille et/ou le soir même. Chacun devra pouvoir trouver un lit propre avec draps et couvertures. Nos animateurs peuvent être logés à l'hôtel ou hébergés ensemble chez l'habitant : un professeur, un parent d'élève, etc...

Restauration

Nos animateurs ont besoin d'un repas chaud, équilibré et conséquent afin d'être au maximum de leur capacités pour la réussite de la journée. S'ils sont arrivés la veille au soir, le repas et le petit déjeuner sont également à votre charge, ainsi que celui du soir du jour d'intervention s'ils repartent le lendemain matin. Les repas peuvent être pris chez l'habitant si vous le pouvez. Dans le cas contraire une indemnisation de 18€ par repas et par animateur et de 8€ par petit déjeuner et par animateur sera facturée.

Fond sonore

Pendant les animations, les intervenants ont besoin de pouvoir s'adresser clairement aux enfants sans bruits parasites. Le bruit risque nuire à la concentration des élèves et à la réussite de l'animation. Aussi, les animations doivent pouvoir être installées dans un endroit calme.

Météo

En cas de mauvais temps (pluie, vent), les tentes ne pourront être installées pour des raisons de sécurité. L'Oriflamme se réserve le droit de décider si les tentes peuvent être montées. Les tentes ne sont en aucun cas un lieu de repli en cas de pluie.

Paieiment

Nous demandons le versement d'un acompte de 40% du montant total TTC pour valider notre venue dans votre établissement. Le reste de la facture sera réglé à l'issue de la prestation par chèque ou virement bancaire.

Dans le cas ou nous n'aurions pas pu monter les tentes pour des raisons météorologiques, le prix de celles-ci sera déduit de la facture finale. Des frais d'hébergement ou de restauration peuvent être rajoutés sur la facture finale si ces derniers n'ont pas été pris en charge par l'organisateur.

www.loriflamme-sarl.fr

06.46.43.62.87
contact@animation-medievale.fr